



**Compte-rendu
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 février 2021
à vingt heures à la salle des fêtes
sous la présidence de Mr CROZET Guy, Maire.**

PRESENTS : Mmes Guillot Jacqueline ; Ribes Monique ; Rodamel Chantal. Mrs Chabré Michel ; Cohas Xavier ; Crozet Guy ; Dejob Xavier ; Grosbellet Michel ; Philippon Emmanuel ; Regeffe Hervé

ABSENTS EXCUSES : Mme Meilland Pascale

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier Cohas

En début de séance M le Maire sollicite le Conseil pour l'ajout de 3 délibérations à l'ordre du jour. Le Conseil donne son accord

1/ Convention d'usage temporaire d'une réserve foncière

Suite à la demande de Mme BRUGIRARD CALLENAERE Floriane, de renouveler la convention lui permettant l'utilisation des terrains communaux près de sa propriété au Château, M le Maire propose de poursuivre la convention d'usage temporaire d'une réserve foncière **pour 1 an renouvelable**.

Il s'agit de 8 parcelles représentant une superficie totale d'un demi hectare. Le coût annuel est fixé à 50,83 Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention.

2/ Accueil de jour en pays d'Urfé

Monique Ribes explique qu'un accueil de jour pour les malades d'Alzheimer ou pathologies apparentées proposé par le Centre Hospitalier de Boën pourrait être mis en place à partir de mars 2021 dans les locaux de Loire Habitat situés rue de Vichy à Saint Just en Chevalet.

La location des locaux nécessaires à ce service est prise en charge par l'hôpital de Boën : 250€/mois, la ComCom : 150€/mois. Il est demandé aux communes de participer à la location à hauteur de 20€ par mois soit 240€ par an pour une durée de 1 an renouvelable.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité de participer à hauteur de 240€ annuel (20€/mois)

3/ Frais de scolarité école Publique de St Just en Chevalet

Monique RIBES présente le résultat de la négociation des communes de St Marcel d'Urfé, Juré et St Romain d'Urfé avec St Just en Chevalet

Après négociation, St Just en Chevalet propose de refacturer seulement 80% des frais de scolarité pour les enfants des 3 communes. Les dépenses détaillées seront présentées annuellement. Un représentant des 3 communes participera aux conseils d'école au côté de St Just en Chevalet. Cet accord est valable pour la durée du mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

4/ Création budget lotissement et apport d'un terrain communal

M le Maire propose la création d'un budget annexe « lotissement » pour pouvoir vendre du terrain communal pour construire. Il propose d'apporter la parcelle libre près du lotissement du Château (A 1306) d'une superficie de 1440m² au budget lotissement

Après en avoir délibéré le Conseil approuve à l'unanimité la création de ce budget et l'apport de la parcelle.

Après en avoir délibéré le Conseil approuve à l'unanimité

1/ la création de ce budget et

2/ l'apport de la parcelle A 1306 valorisée à 1400€

La possibilité de partage de cette parcelle en deux lots devra être étudiée

5/ Location de l'appartement au-dessus de la mairie

Monique Ribes propose la candidature de Mme GRELIER Marilou pour la location de l'appartement libre au-dessus de la mairie à compter du 17 avril 2021

Après en avoir délibéré, Le Conseil accepte à l'unanimité cette candidature

6/ Compte-rendu des commissions

Bâtiments :

Presbytère : devis demandé pour le changement de la porte d'entrée principale, Réparation d'une fuite en toiture

Les travaux de la toiture de la chapelle commenceront en avril

Les travaux préparatoires pour l'installation de la fibre dans les appartements communaux sont en cours

Voirie : Le chemin de Lafay détérioré par des travaux de débardage sera réparé par l'entreprise Marcon. Les frais seront pris en charge de l'entreprise de débardage

Sécurité : Prospection pour l'achat de 2 nouveaux défibrillateurs (devis 1500€)

Adressage : Point général sur le projet. Les panneaux de rue et les numéros sont pratiquement tous installés
Peu de personnes sont venues à la permanence du samedi 13 février en mairie pour recevoir une aide pour le changement d'adresse

Tourisme : Un document mentionnant les principaux points d'attractions de la commune (Chapelle, lavoir...) a été réalisé pour Roannais Tourisme

L'entretien des abords du lavoir et de la chapelle est réalisé par l'ESAT pour un coût de 540€ annuel

SIEL : La commission se réunira pour analyser la proposition du SIEL pour de nouveaux services

7/ Questions diverses

➤ Michel Chabré propose l'installation de conteneurs fermant à clé près de la salle des fêtes.
En effet le stockage et l'évacuation des ordures ménagères générées par des manifestations à la salle des fêtes posent un problème

➤ Une distribution de colis par la croix rouge sera réalisée à St Just en Chevalet.
La première distribution est prévue le jeudi 4 mars

➤ Vaccination locale Covid :
Une campagne de vaccination pour les 50/64ans va être organisée à Crémeaux (Cabinet d'infirmières)

➤ Différentes informations données par M le Maire

Fin de séance 23 heures.